

Reboiser une parcelle de Montfort- l'Amaury du 14e Forum Bois Construction



Situation de la forêt

Il s'agit d'une parcelle de 1.3 hectares, au sein d'une propriété de 18 hectares, sur la plaine de Montfort au nord du massif forestier de Rambouillet (78). Ce massif forestier est composé majoritairement de chênes sessiles et pédonculés, mais aussi de châtaigniers, de quelques feuillus divers et de pins. Il s'agit d'un ensemble majoritairement géré en futaie et mélange futaie-taillis de feuillus mélangés.

La gestion de la parcelle est assurée par la coopérative Alliance Forêts Bois (AFB) et la propriété dispose d'un Règlement Type de Gestion agréé.



Station forestière : essences & sol

La propriété se trouve dans une zone forestière dominée par des chênes sessiles et des charmes, avec une présence notable de châtaigniers. Le peuplement initial de châtaigniers de la parcelle a subi différentes atteintes, notamment la maladie l'encre, et nécessite d'être reconstitué.

Le sol, composé de limon argileux légèrement acide, est profond, fertile et contient de l'argile à meulière. Il a une bonne capacité à retenir l'eau, mais il peut temporairement être légèrement saturé d'eau à une profondeur supérieure à 70 cm.

La parcelle compte plusieurs trous d'eau créés par l'extraction très ancienne de meulières pour la construction, dans le sol argileux, laissés en l'état.



Reboisement de la parcelle

L'objectif du projet est de remplacer les châtaigniers dépérissants, par des essences adaptées, plus résistantes, en procédant à un enrichissement sur la parcelle. La plantation prévue sur cette parcelle est un mélange de feuillus : chêne sessile, alisier torminal, châtaignier hybride, liquidambar, tilleul.

La propriété étant gérée en futaie irrégulière. L'enrichissement permet de poursuivre dans ce mode de gestion et d'engager le renouvellement du peuplement existant, par bouquets de feuillus mélangés plus résilients, tout en capitalisant sur la régénération naturelle de chênes.

Les plants seront protégés individuellement pour les préserver de la dent du gibier, très présent dans le massif. La plantation sera effectuée entre octobre 2025 et mars 2026. Parallèlement, le projet a pour objectif de préserver et de réhabiliter une mare à partir des trous d'eau. L'idée est de reconstituer des berges à pente douce pour assainir la zone et pour utiliser les ruissellements afin d'alimenter une mare temporaire au profit de la biodiversité.

